

APPEL À COMMUNICATIONS
COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ANGLO-AMÉRICAINES DES XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES (SÉAA XVII-XVIII)
15-16 JANVIER 2016

Université Paris Diderot – Paris 7
(Lieu exact à déterminer)

Faire silence dans le monde anglophone aux XVII^e et XVIII^e siècles

Qu'ils soient récents ou plus anciens, les dictionnaires semblent éprouver des difficultés à définir le silence : « absence totale de sons ; le fait de s'abstenir de parler », selon l'*OED*, ou « s'opposant aux bruits, aux cris et au tumulte », d'après le dictionnaire de Phillips, *New World of Words: Or, A Universal English Dictionary* (1700), le silence ne pourrait s'appréhender qu'en creux, dans la relation qu'il entretient avec les sons ou la parole. Le silence ne se dit pas ; il s'impose. La sagesse populaire en vante les mérites : les hommes vertueux savent se taire tandis que les fats se répandent en paroles inutiles. La représentation traditionnelle des deux déesses romaines du silence, Angerona et Tacita, adresse un avertissement à celles et ceux qui ne sauraient pas se taire : la première est souvent montrée un doigt sur les lèvres, nous exhortant à faire silence, tandis que la seconde est représentée la langue arrachée en guise de punition pour excès de bavardage.

La Bible évoque le silence de manière ambiguë : le Psalmiste enjoint aux menteurs et aux calomniateurs de se taire mais presse Dieu de rompre le silence. Pour l'assemblée des fidèles, le silence peut être prélude à la réception de la Parole de Dieu, médiatisée par ceux qui en sont les dépositaires : les sermons de Paul comme ceux de John Donne possédaient, semble-t-il, la vertu de susciter le silence. Selon les mots de l'Écclésiaste, il y a « un temps pour le silence, et un temps pour la parole ». On sait que, dans les communautés monastiques, le silence était une règle doublée d'un idéal de vie, quand le temps de l'action pouvait s'effacer devant celui de la contemplation.

Rompre le silence, toutefois, relève parfois d'une nécessité morale ou politique, quand il s'agit de déjouer des complots ou de dénoncer des méfaits. Garder le silence pourrait s'avérer plus dangereux ou plus condamnable que de parler. Quand la parole devient subversive, menaçant un certain ordre, imposer le silence s'affiche comme une préoccupation, parfois une obsession, institutionnelle : il s'agit alors de faire taire la dissidence politique ou religieuse et les voix discordantes. La répression de la parole jugée pernicieuse s'exerce de multiples façons, notamment par la censure.

Ce colloque a pour objet d'explorer, dans le monde anglophone des XVII^e et XVIII^e siècles, les manifestations du silence, entendu comme renoncement volontaire ou involontaire à la parole, dans différents champs scientifiques : littérature, arts, sciences, histoire religieuse et politique, histoire du livre. On s'efforcera d'étudier cette thématique dans une perspective dialectique pour tenter de comprendre comment s'articulent parole et silence. Le silence peut être renoncement volontaire quand, dans les sermons ou dans la poésie sacrée, il est prélude à l'intervention de la voix de Dieu. Il peut aussi résulter d'une prise de conscience de l'aporie du dire par le locuteur qui lui permet de questionner les codes rhétoriques et linguistiques de son temps. Il peut également être contraint par la censure qui entraîne parfois le locuteur vers des stratégies d'évitement et de contournement.

On pourra ainsi aborder, à titre indicatif mais non exclusif, les points suivants :

- -silence et parole en science, en particulier dans les traités sur les passions ;
- -silence et parole dans les traités rhétoriques (rôle du corps, éloquence muette) ;

- silence et parole dans les « commonplace books », les traités d'éducation et de bonnes manières, en relation notamment avec le rôle assigné aux femmes ;
- silence et parole dans les écrits religieux (sermons, exégèses bibliques, manuels de dévotion, etc.) et les pratiques spirituelles (d'essence catholique ou réformée) ;
- expression(s) et fonctions du silence en littérature : tropes, procédés stylistiques et modalités discursives (ellipse, aposiopèse, non-dit, mensonge par omission, etc.), marqueurs typographiques (ponctuation, page blanche) ; le silence comme jeu littéraire ;
- représentation et expression(s) du silence dans les arts : peinture, emblématique, musique ; paradoxe du silence qui se donne à entendre ;
- répression institutionnelle de la parole et ses effets : censure, autocensure, parole diffusée clandestinement, résistance ouverte ;
- silence et parole dans les rites politiques et sociaux.

Les propositions, en anglais ou en français, accompagnées d'une bibliographie sélective et d'un court CV, sont à envoyer en parallèle à :

Laurent CURELLY. Contact: laurent.curelly@uha.fr

Guyonne LEDUC. Contact: presidence@1718.fr

Pierre DEGOTT. Contact: secretariat@1718.fr

Date limite d'envoi des propositions : 24 avril 2015

Remise de la décision du comité scientifique : 26 juin 2015